



Modification N° 1

Demande de propositions (DDP) - Récrire les rapports sommaires sur l'état des connaissances (EC) sur les composantes écosystémiques prioritaires du Plan de surveillance générale du Nunavut (PSGN)

Numéro de l'invitation : 1000233834

N° de référence : PW-22-00981500

Date : le 28 janvier 2022

La DDP est modifiée comme suit :

À la page 1

Supprimer :

L'invitation prend fin le 31 janvier 2022 à 14 h (HNE l'heure normale de l'Est).

Insérer :

L'invitation prend fin le 7 février 2022 à 14 h (HNE l'heure normale de l'Est).

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3, BARÈME DE PRIX - Évaluation financière

Supprimer :

Périodes et catégories de ressources	Taux journaliers fermes tout inclus	Données volumétriques (estimation)	Total
	A	B	C = A x B
Période 1 : Date d'attribution du contrat au 31 mars 2022			
Expert-conseil principal/leader	\$	3 jours	\$
Experts-conseils subalternes / adjoints du leader / rédacteurs de rapports	\$	24 jours	\$
Autre ressource interne et sous-traitants	\$	2 jours	
Adjoint(e) administratif(ve)	\$	0.5 jours	\$
Total période 1 :			
Période 2 : 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022			
Expert-conseil principal/leader	\$	5 jours	\$



Experts-conseils subalternes / adjoints du leader / rédacteurs de rapports	\$	32 jours	\$
Autre ressource interne et sous-traitants	\$	4 jours	
Adjoint(e) administratif(ve)	\$	0.5 jours	\$
Total période 2 :			
Prix évalué (excluant les taxes applicables) : (somme du Total pour la période 1 et la période 2)			\$

Insérer :

Période et catégories de ressources	Taux journaliers fermes tout inclus	Données volumétriques (estimation)	Total
	A	B	C = A x B
Date d'attribution du contrat au 31 décembre 2022			
Expert-conseil principal/leader	\$	8 jours	\$
Experts-conseils subalternes / adjoints du leader / rédacteurs de rapports	\$	56 jours	\$
Autre ressource interne et sous-traitants	\$	6 jours	
Adjoint(e) administratif(ve)	\$	1 jours	\$
Prix évalué (excluant les taxes applicables) : (somme du total de la colonne C = colonne A x B)			\$



PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1.1.2 Critères techniques cotés

Supprimer :

Point	Critères cotés	Facteurs d'évaluation	PONDÉRATION
C5	<p>ENTREPRISE DÉTENUE ET EXPLOITÉE PAR DES INUITS ET DES RÉSIDENTS DU NORD</p> <p>À la lumière des renseignements fournis, RCAANC évaluera l'admissibilité de l'entreprise à titre d'entreprise détenue et exploitée par des Inuits et/ou des résidents du Nord. RCAANC évaluera également l'intention de l'entreprise de retenir des services professionnels Inuits pour exécuter les travaux.</p>	<p>Un maximum de quinze (15) points seront attribués, dont un maximum de cinq (5) points par catégorie qui est pertinente et similaire aux exigences de RCAANC.</p>	<p>Entreprise détenue par des Inuits</p>
		<p>L'échelle de cotation suivante sera utilisée pour évaluer ces critères :</p>	<p>/6</p>
		<p>Six (6) points : Une entreprise détenue par des Inuits qui est certifiée et inscrite auprès de Nunavut Tunngavik Inc.</p>	<p>Bureaux et/ou employés au Nunavut</p>
		<p>Six (6) points : L'entreprise est une société du Nord avec des employés et/ou des bureaux situés en permanence au Nunavut.</p>	<p>/6</p>
		<p>Six (6) points : L'entreprise indique clairement qu'elle retiendra des services professionnels Inuits pour l'exécution de certains travaux liés au présent contrat.</p>	<p>Recours à des services professionnels Inuits</p>
			<p>/6</p>
			<p>/18 points maximum</p>



Insérer :

Point	Critères cotés	Facteurs d'évaluation	PONDÉRATION
C5	<p>ENTREPRISE DÉTENUE ET EXPLOITÉE PAR DES INUITS ET DES RÉSIDENTS DU NORD</p> <p>À la lumière des renseignements fournis, RCAANC évaluera l'admissibilité de l'entreprise à titre d'entreprise détenue et exploitée par des Inuits et/ou des résidents du Nord. RCAANC évaluera également l'intention de l'entreprise de retenir des services professionnels Inuits pour exécuter les travaux.</p>	<p>Un maximum de dix-huit (18) points seront attribués, dont un maximum de six (6) points par catégorie qui est pertinente et similaire aux exigences de RCAANC.</p> <p><i>L'échelle de cotation suivante sera utilisée pour évaluer ces critères :</i></p> <p>Six (6) points : Une entreprise détenue par des Inuits qui est certifiée et inscrite auprès de Nunavut Tunngavik Inc.</p> <p>Six (6) points : L'entreprise est une société du Nord avec des employés et/ou des bureaux situés en permanence au Nunavut.</p> <p>Six (6) points : L'entreprise indique clairement qu'elle retiendra des services professionnels Inuits pour l'exécution de certains travaux liés au présent contrat.</p>	<p>Entreprise détenue par des Inuits /6</p> <p>Bureaux et/ou employés au Nunavut /6</p> <p>Recours à des services professionnels Inuits /6</p> <p>/18 points maximum</p>

Supprimer :

Maximum de points	/61
Minimum de points exigé	/37
Cote du fournisseur	/61

Insérer :

Maximum de points	/64
Minimum de points exigé	/37
Cote du fournisseur	/64



4.2 **Méthode de sélection – Note Combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)**

Supprimer :

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et
 - c. obtenir le nombre minimal de **37** points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte **61** points.

Insérer :

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et
 - c. obtenir le nombre minimal de **37** points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte **64** points.



ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT

Supprimer :

1. Honoraires professionnels

Périodes et catégories de ressources	Taux journaliers fermes tout inclus
Période 1 : Date d'attribution du contrat au 31 mars 2022	
Expert-conseil principal/leader	\$
Experts-conseils subalternes / adjoints du leader / rédacteurs de rapports	\$
Autre ressource interne ou sous-traitants	\$
Adjoint(e) administratif(ve)	\$
Période 2 : 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022	
Expert-conseil principal/leader	\$
Experts-conseils subalternes / adjoints du leader / rédacteurs de rapports	\$
Autre ressource interne ou sous-traitants	\$
Adjoint(e) administratif(ve)	\$

Insérer :

1. Honoraires professionnels

Catégories de ressources	Taux journaliers fermes tout inclus
Expert-conseil principal/leader	\$
Experts-conseils subalternes / adjoints du leader / rédacteurs de rapports	\$
Autre ressource interne ou sous-traitants	\$
Adjoint(e) administratif(ve)	\$